



HAL
open science

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. V. - La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?

Daniel Pinson D. Pinson

► To cite this version:

Daniel Pinson D. Pinson. Entre deux cultures, habiter la ville et la maison. Chap. V. - La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?. Rabbia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson. Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville, Presses Universitaires de France (PUF), 1999, Le Sociologue, 2 13 050331 4. halshs-02566866

HAL Id: halshs-02566866

<https://shs.hal.science/halshs-02566866>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre deux cultures, habiter la ville et la maison (par Daniel Pinson)

Première Partie de **FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE**¹
(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson), Paris : Presses Universitaires de France, 1999.

Chapitre V. — *La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?*

Nomadisme prolongé et sédentarisation inachevée

La maison de retour comme projet économique et familial

Le retour certitude, hésitation, renoncement

La mutation en résidence secondaire

¹ Ouvrage est issu d'une recherche menée pour le Plan construction et architecture (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement) coordonnée par Rabia Bekkar. Daniel Pinson en était l'initiateur et le responsable scientifique.

CHAPITRE V

La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?

L'espace objectif n'est jamais saisi qu'à travers une expérience du sujet qui regarde. Le regard de l'émigré, maghrébin dans notre cas, est nourri par une série d'allers et retours qui mettent en comparaison deux univers paysagers, politiques, culturels et sociaux. L'émigré maghrébin doit constamment se situer entre les perspectives que lui fixent, d'une part, son pays d'origine et, d'autre part, le pays d'accueil. Ces perspectives peuvent changer, et consécutivement les projets esquissés par l'émigré, indépendamment de ce qu'ils peuvent contenir d'initiative personnelle, sont ballottés par les inflexions des situations et des politiques des pays de départ et d'arrivée. Par ailleurs la distance maîtrisable qui sépare le Maghreb de l'Europe alimente de manière constante la comparaison des sociétés, suscite la réactivation des liens familiaux et culturels et stimule l'interrogation des projets de l'émigrant, jamais désengagé du Maghreb, jamais totalement engagé en Europe, même si l'on se réfère aux générations les plus jeunes.

La maison de retour est au cœur de ces tensions, tensions entre politiques nationales concernant les migrations et tensions au sein des familles du fait de l'application de ces politiques et d'autres déterminations qui ont trait aux différences tant économiques que culturelles caractérisant sociétés d'origine et sociétés d'accueil.

Nous rendrons compte ici des représentations variables de la maison de retour portées par différentes familles immigrées (essentiellement marocaines), et, à l'intérieur de ces familles, par différentes générations, mais nous parlerons aussi des modifications que subissent le projet de retour, l'usage et la représentation de la maison, au cours du temps, dans la confrontation ou la négociation qui traversent les relations entre les générations et leurs rapports respectifs au pays d'accueil et au pays d'origine.

Il paraît utile, dans un premier temps, de rappeler le contexte politique contrasté qui fixe, au regard des pays de départ et d'arrivée, les statuts de l'émigré-immigré et, par ses contradictions, crée une première rupture dans la (re)construction identitaire du sujet immigré-émigré. Ainsi du côté du Maroc, il y a ce rappel permanent de la condition de sujet du roi, l'affirmation constante de la règle du sang pour signifier l'inaliénabilité du lien entre le Marocain et son pays d'origine, autant de références à la relation organique de l'individu à la communauté nationale. Elles sont accompagnées de toutes sortes de dispositions économiques, en particulier bancaires, qui visent à drainer l'épargne de l'émigration marocaine au profit du pays d'origine. L'immobilier est

précisément le principal secteur économique où ces économies sont investies, et tout particulièrement la maison de retour².

Du côté de la France, on sait le tournant qui a été pris à partir de 1975 : l'immigration de main-d'œuvre, «célibataire », nécessitée par les besoins de l'industrie des années soixante et envisagée à titre temporaire, se voit relayée, pour des raisons qui visent à bannir l'exclusion sociale, celle que génèrent les bidonvilles et les foyers, par la politique d'intégration sociale et de regroupement familial³. Une telle perspective, en même temps qu'elle offre aux familles émigrées les moyens d'assurer leur unité domestique, prépare cependant les bases du détachement de ces familles de leur pays d'origine, sous des formes que les acteurs directement concernés n'identifient pas immédiatement avec évidence, en particulier par le processus d'acculturation auquel va être soumise leur descendance.

NOMADISME PROLONGE ET SÉDENTARISATION INACHEVÉE

Cette tension bipolaire est par ailleurs activée par la maîtrise relative de l'espace géographique du processus migratoire. La distance accessible, les liens historiques qui séparent et rapprochent à la fois le Maghreb et la France constituent des facteurs qui autorisent, voire favorisent la pratique d'allers-retours, dont la fréquence est souvent annuelle. Ces voyages, cette sédentarisation inachevée ne sont peut-être, du côté de l'émigrant, qu'un prolongement des pratiques caravanières qui marquent historiquement tant le nomadisme des tribus pastorales que les expéditions transnationales du commerce citadin².

On peut faire l'hypothèse, ici, qu'il y a dans l'imaginaire collectif arabo-berbère la permanence d'un rapport particulier à l'espace : la maison n'est pas nécessairement fixée à un seul endroit, elle suit le voyage familial, elle se dédouble et même quelquefois se démultiplie au gré des évolutions familiales et des disponibilités économiques. Cette distance maîtrisable physiquement et économiquement ne fait pas de l'émigration une rupture définitive, comme dans d'autres cas historiques ou contemporains (la *Reconquista* des XI-XIIe siècles ou l'émigration asiatique et bientôt l'émigration algérienne), mais un réseau de relais résidentiels.

La source lointaine qui alimente l'émigration est généralement, pour ce qui concerne les familles populaires, d'origine rurale. Mais elle se différencie, nous l'avons dit, par la possible expérience d'une période d'acculturation urbaine dans le pays de départ, immigration urbaine endogène fonctionnant comme prélude à l'immigration européenne exogène.

Ceux des sujets interrogés qui partent directement des campagnes (en particulier de la région de Taza), le font souvent pour les régions du sud-est de la France (voire la Corse), avant qu'ils ne viennent en Basse-Loire, dans le cadre de contrats de travail et dans des exploitations agricoles ou des tenues maraîchères. Le soutien de la famille restée au pays absorbe l'essentiel des économies réalisées en France, sans qu'elles puissent être investies dans la construction d'une maison. « C'est trop cher maintenant pour acheter une maison au Maroc (60 millions à Fès) », et réciproquement la famille restée au pays devient un refuge lorsque la crise et le chômage atteignent la partie de la famille qui s'est aventurée en France (M. Tazi, 50 ans environ). Dans certains cas, les

² G. Simon (dir.) (1984), Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants, *Études méditerranéennes*, n° 6, Poitiers.

³ P. Weil (1991), *op. cit.*, p. 142 sq

voyages s'espacent et l'intention du retour définitif s'estompe, minée par les écarts qui se creusent.

LA MAISON DE RETOUR COMME PROJET ÉCONOMIQUE ET FAMILIAL

La construction immobilière des TME (travailleurs marocains à l'étranger) est encouragée par l'État marocain, et cette activité économique draine, de manière privilégiée, l'épargne réalisée par l'émigré en Europe. Projet personnel ou plus exactement familial, la maison de retour est donc aussi un moteur de l'économie marocaine et participe de l'urbanisation comme facteur de développement du Maroc⁴.

Pourtant l'expérience migratoire n'est pas toujours considérée comme une réussite. Certains mènent en cause le mirage de l'Occident et mesurent avec regret le demi-succès de leur aventure migratoire. Ces immigrés supportent mal la position sociale inférieure qu'ils occupent en France, et exagèrent la situation qu'ils occupaient auparavant au Maroc, pour justifier leur désir très fort de retour :

« Avant on était riche, maintenant on est pauvre... Depuis qu'on est en France, on touche la paye, mais moi ça me fait quelque chose, quand je paye le loyer, et là-bas je paye rien ! J'ai ma maison, je rentre et je pense pas le loyer ! » (Mme Tahri.)

Ces déçus relatifs de l'émigration, dont le sentiment peut être engendré par d'autres causes que le manque de réussite en France (deux décès accidentels, parmi la quinzaine de personnes enquêtées : un père mortellement renversé par le tramway, peu de temps après sa mise en service, un accident de la circulation fatal lors d'un aller-retour au Maroc), s'opposent à des sujets comblés dans leurs entreprises. La maison de retour est en effet quelquefois réalisée en un autre exemplaire :

« On va dans notre maison à Kénitra, en ce moment, on en a une deuxième qui est en train de se faire construire, et on va chez la famille pour leur rendre visite... Mon père a continué à faire quelques économies, et comme les Français, il a voulu faire un emprunt : il s'est servi d'un emprunt pour la faire construire... C'est le rêve ! Quand on a commencé dans un bidonville, on est content ! » (F. Kadri.)

Même pour ceux qu'un malheur rend moins euphoriques vis-à-vis de l'expérience migratoire, le bilan n'est pas totalement négatif: on regrette cependant un projet de retour mûrement construit, appuyé d'abord sur la réalisation de la maison (« la sécurité ») et parachevé par la création d'une entreprise que le décès paternel a définitivement compromise (M. Hassani).

La réussite totale sourit à ceux qui, plus rares, parviennent à une double accession (en France et au Maroc). Ce cas de figure est magnifiquement représenté par un émigré du Sud (Ouarzazate), ayant transité par Casablanca. Ancien ouvrier du bâtiment, il est parvenu à la double accession en remplaçant son premier travail par un emploi de nuit dans une usine nantaise du secteur de la chimie :

« Je suis arrivé à l'âge de presque 36 ans, et j'ai dit : "J'ai perdu, j'ai fait rien, j'ai acheté rien." J'ai commencé à faire quelque chose dans ma tête. J'ai dit : "Pourquoi pas, j'ai rien acheté là-bas, je vais acheter ici"... J'ai commencé à mettre une petite somme, à ce moment-là : 1 200 F par mois, pendant un an... c'était en 1983. J'ai fait la demande ici, j'ai commencé à payer les traites de 1 200 F, mais c'était rien du tout, c'était un petit compte... Et j'ai été au Maroc, et je trouve cette petite baraque, et, à ce moment-là, j'ai 8

⁴ G. Simon (dir.) (1984), *op. cit.*

millions à mon compte au Maroc. Alors à ce moment-là, j'ai été à la banque... populaire, marocaine, et j'ai proposé : est-ce qui peut me prêter un peu d'argent ? Alors, il m'a prêté... et j'ai acheté cette petite baraque 16 millions, elle m'est arrivée à 19 millions avec les frais, exactement. Ça y est, j'ai déjà gagné. Au mois d'avril, j'ai acheté l'autre, mais la demande de celle-là était avant, avant. Et au mois de décembre, elle m'a appelé, elle m'a donné les clefs. A ce moment-là, j'étais coincé sur les deux. J'arrivais pas à reculer de là-bas, j'arrivais pas à reculer d'ici. Tu comprends, c'était un miracle ! Et j'étais gourmand ! Je veux pas laisser l'occasion de celle-là et je veux pas laisser l'autre. Et quand même, j'ai fait l'effort. J'ai passé une misère quand même, mais c'est pas une misère sans laisser mes enfants sans manger ! C'était dur pour moi. A ce moment, j'ai fait une demande pour la nuit [au travail] et j'ai été travailler la nuit, ça fait une petite prime de nuit. C'est difficile... Pourquoi difficile ? Les nerfs, les nerfs... Au début ça va, mais on a commencé à vieillir, c'est normal. Grâce à Dieu, j'ai une chambre qui était réservée pour moi, alors ça va... » (M. Benhaddou).

Si ce projet aboutit, une telle réussite ne semble se concrétiser qu'au détriment d'un corps meurtri. Dans ce cas, les nerfs, mis à mal par l'épreuve de la nuit, ont résisté chez un sujet d'une force de caractère peu commune ; mais souvent les reins des émigrés du bâtiment ne tiennent pas le choc (M. Kassab et M. Berkani), contraignant à un arrêt de travail anticipé ou à un changement d'activité, et consécutivement à une perte de salaire dommageable pour l'épargne.

Au demeurant, la réussite, lorsqu'elle est acquise au prix d'une dépense de travail surhumaine, se voit portée par une narration quasi mythique du voyage lointain. Alors qu'il est souvent banalisé, plus ou moins oublié par les descendants, masqué par les multiples sollicitations de la vie moderne occidentale, l'exemple paternel de l'effort, du sacrifice, se trouve parfois mis en scène par le père lui-même, dans une épopée grandiose, qui invite en quelque sorte sa descendance à mesurer la succession des passages vers la réussite, ainsi ritualisés par la narration épique.

Sa longue évocation auprès de l'enquêteur suggère l'émotion que ne peut manquer de susciter auprès des enfants une telle histoire. Elle dit le déchirement de la séparation⁵, du départ, la nécessité d'un éclatement, mais aussi son caractère provisoire, pour une famille dont l'unité est susceptible de se retrouver précisément dans la maison de retour, don de l'émigré au sacrifice de la séparation, sacrifice partagé par lui-même et sa famille :

« Alors on va commencer encore un autre problème... il y a des gens qui travaillent avec moi, dans une boulangerie. Et ils disent : "Maintenant, voilà : on va commencer une autre émigration ! — Où ? — En France !" Et à ce moment-là, moi, j'ai ma petite fille : je la tiens, j'dis : "Moi, j'y vas pas en France ! J'y vas pas, je vas rester comme ça." Alors, j'ai resté, toutes les gens qui étaient avec moi, ils ont parti. Alors il y a mon oncle qu'était du village, un jour, il est venu chez moi, à Casa. Un jour on était devant la boulangerie, y a mon oncle qu'était... avec moi. Y a un gars de mes amis, qu'il a passé sa visite médicale, il a pris son passeport, et tout, il vient chez moi... il m'a dit : "J'te laisse, parce que je vais en France." Alors, y a mon oncle qu'était à côté de moi, il dit : "Ce gars-là, il va où ? — Il va en France..." Mon oncle, il dit : "Pourquoi pas toi ? — Oh moi, non, je veux pas !" parce que moi, j'ai pensé à plein de choses, j'ai pensé à ma femme, j'ai pensé à ma fille qu'était petite, enfin, j'ai pas lui dire exactement, mais c'est ça, mon caractère, c'était comme ça : "Oh non, j'ai pas intéressé, je suis mieux ici, j'ai habitué à

⁵ A. Sayad (1993), *La malédiction*, in P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, p. 823-844.

rester là..." Alors, mon oncle, c'est un homme qu'était très très intelligent, il a [été] silencieux un peu, et puis après il m'a dit : "Écoute-moi, viens ! Tu vas en France, tu vas être mieux que ça. Si t'as peur de ta fille et de ta femme, moi, je vais l'emmener chez moi... Ou je reste avec eux à Casa ! Faut pas penser à ça !" Alors, à ce moment- là, il commence à y avoir des soucis dans ma tête... Comment je fais maintenant ? Je vais en France : ça y est, j'ai changé d'idée tout de suite ! » (M. Benhaddou.)

Car, du point de vue de l'émigré, la maison, qui traduit l'accomplissement heureux d'une aventure initialement hasardeuse, ne constitue pas seulement la démonstration de cette réussite. Elle participe aussi de la solidarité qui marque encore puissamment les familles maghrébines et plus précisément celles dont les attaches rurales restent encore ténues. La maison est occupée à titre gratuit (ou non) par des membres de la famille, qui en gardent les lieux et en surveillent l'édification étage après étage, au rythme des économies rentrées de France depuis la vingtaine d'années écoulées après le regroupement familial (milieu des années 70).

Dans un contexte immobilier marqué par l'absence de législation sur la location et en même temps la rareté du logement, la solidarité familiale assure la réciprocité des services, entre ceux qui sont restés au pays et ceux qui l'ont provisoirement (?) quitté. Ici la maison sera occupée par un oncle (M. Hassani), là par une fille d'un mariage antérieur (M. Tahri), là par une sœur répudiée (M. Kadri).

De même qu'il est utilisé d'une manière intensive pour fixer les fêtes nombreuses et peuplées qui remplissent les calendriers et l'espace d'ici et de là-bas, pour faire naviguer les bonnes nouvelles de mariages et de naissances, le film vidéo permet d'informer sur la construction ininterrompue de la maison, d'en faire partager la progression des travaux et la bonne santé des membres de la famille qui l'occupe. La vidéo-visite est aussi vidéo-message : la parente occupant la maison, filmée par le propriétaire, envoie ainsi des nouvelles par caméra interposée à la famille restée en France :

« Ça c'est le quatrième [étage], mais il est pas dans le plan... Je suis hors de la loi ! (*Rires.*) C'est le premier jour que j'ai pris la caméra... J'ai réussi quand même ! Ça c'est le salon. Ça c'est le grand salon. J'ai carrelé... Tu vas voir le plafond... Ça c'est le plafond. C'est un plâtrier [qui l'a fait]... J'ai pas fini l'électricité... Ça c'est sa sœur [de sa femme] qui est venue chez moi, là. Elle sait pas que j'ai une caméra, je l'ai piégée... C'est les banquettes, juste les banquettes... Ça, c'est le carrelage que j'ai fait l'année dernière [carrelage importé d'Espagne]. C'était pas moi, mais c'est-à-dire... j'étais là... C'est moi qui a décidé tout... c'est moi le chef du chantier! (*Rires.*)... La baignoire, je l'ai emmenée [de France], parce que là-bas, ça coûte 1 500 F, et celle-là, je l'ai achetée 100 F ici... J'ai passé le salon et la douche (il suit le film vidéo). On voit le salon, de loin, de la douche. Ça c'est le hall, c'est une autre sorte de carrelage... Ça c'est la chambre, là c'est un placard, j'ai pas fini encore... Ça, c'est le rez-de-chaussée... Ça, c'est le fils de sa sœur... (J'ai dit : "Si tu veux passer un message à ta tante, et puis...") (*il commente la proposition qu'il lui a faite de s'exprimer devant la caméra...*). C'est son grand fils, c'est sa fille... C'est le deuxième fils. (Je lui dis : "Si tu veux dire quelque chose..." il a honte !)... Ça c'est le fils de son frère : un message, aussi !... c'est-à-dire : "Les grand-mères, elles sont très bien, son père..." , c'est un message envoyé pour... » (M. Benhaddou).

LE RETOUR : CERTITUDE, HÉSITATION, RENONCEMENT

L'envie du retour taraude les parents. La plupart ont réalisé une maison dont la conception et la réalisation, décidées puis mises en œuvre peu de temps après le regroupement familial, sont initialement guidées par la certitude d'un retour définitif. C'est lorsque les enfants atteignent la majorité et ont engagé, pour les plus âgés, des démarches d'installation en France, à travers l'accès à un emploi, la création d'une famille, que s'ébranle la certitude du retour et que se dessine une autre perspective.

Pourtant, chez ces parents de la première génération, la volonté du retour reste tenace. L'impatience est tempérée par le décompte des années qui séparent les plus jeunes enfants de leur majorité : « Le dernier, il a 12 ans, quand il va avoir 18 ans, je rentre ! » (Mme Tahri.)

La rupture par la distance, que ce retour rend inévitable, avec des enfants qui ont fait le choix de l'installation en France (« J'ai des frères qui veulent pas retourner là-bas et qui veulent rester ici ! », dit une fille Tahri), trouve alors des modes de contournement, pour ne pas couper totalement un cordon ombilical qui, avec le fils, l'aîné, n'a pas, malgré l'expérience du séjour en France, perdu l'intensité qu'on lui connaît dans les sociétés maghrébines :

« Pourquoi je reste à Nantes et puis mes enfants ils vont ailleurs, et puis pourquoi ? C'est mieux que je retourne au Maroc et puis après je viens les voir de temps en temps, comme ça... » (Mme Tahri).

En réalité le retour initialement envisagé s'avère être, avec l'écoulement du temps et l'installation provisoire qui ne cesse de se prolonger, un faux départ ou un retour incomplet.

Les enfants envisagent eux-mêmes, de leur côté, des projets contrastés pour le choix de leur résidence future. Dans une même famille se présentent ainsi la volonté de se fixer en France de l'aîné, le projet de retour d'une fille plus jeune (Houria, 20 ans), qui, travaillant dans l'hôtellerie avec un emploi précaire, sollicite de sa mère la possibilité d'exploiter un emplacement possédé au Maroc. Dans ce cas, le projet résidentiel est concomitant à un investissement économique, qui apparaît souvent aux enfants des générations les plus jeunes, comme le recours aux difficultés d'emploi qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil.

De son côté, la cadette (Rabia, 22 ans) projette dans un premier temps une modalité de double résidence qui est l'opposé exactement symétrique de celle envisagée par sa mère : résidence principale en France, résidence secondaire au Maroc : « Moi, j'aimerais bien avoir un appartement au Maroc, et pouvoir vivre ici pour l'instant encore... » (R. Tahri.) Cette opposition traduit bien le rapport respectif de l'ascendant et du descendant dans la maîtrise de chacune des cultures de référence.

Les plus âgés des enfants des premiers émigrés maghrébins, désormais adultes et pour la plupart installés en ménage, vivent avec une nostalgie à peine dissimulée le retour souvent impossible dans le pays d'origine :

« Oui, oui, je l'envisage [le retour], c'est pas que je suis malheureux en France ou que j'aime pas la France, mais je me dis : "J'ai passé vingt ans en France, pourquoi pas refaire une autre vie nouvelle, chez moi, refaire autre chose, quoi !" Donc il y a de ça, un petit peu ça... ça me travaille tous les jours, tous les jours ; c'est pas qu'on dit qu'on n'est pas chez nous, mais enfin il y a un peu de ça aussi : c'est pas le pays d'origine... » (M. Hassani.)

Une telle perspective n'est pas sans donner la mesure, exprimée par un autre émigré marocain, d'une dispersion de la famille que le retour pourrait rassembler :

« Je me dis : "Le jour où j'aurai les moyens et tout ça, j'aimerais bien qu'on se retrouve tous au Maroc, même s'il est autrichien ou espagnol [il parle de deux autres frères émigrés dans ces pays], on formera... reprendre notre noyau, reprendre la vie comme elle était. C'est vrai que ça fait quand même un vide ! » (M. Essarahoui.)

Mais cette réminiscence nostalgique est rapidement rétablie dans les cadres contraignants d'une nouvelle réalité familiale :

« On y pense, retourner ! Mais retourner, recommencer tout à zéro, avec des enfants, ce n'est pas possible ! Il aurait fallu le faire, il y a quelques années, quand on n'avait pas d'enfants. On aurait pu... mais maintenant avec la vie qui a changé énormément là-bas ! Nous, on arrive là-bas, on est considéré comme des étrangers là-bas, il faut se faire notre place là-bas ! » (Mme Essarahoui.)

LA MUTATION EN RESIDENCE SECONDAIRE

Si l'expérience des parents continue de nourrir le rêve du retour, celle des enfants jette les bases d'une installation en France, cependant mal assurée et reconnue. Ils vivent ainsi d'une manière paradoxale l'envie qu'ils suscitent comme nantis auprès des jeunes vivant au Maroc et les discriminations dont ils sont victimes dans leur effort d'intégration en France. L'impossibilité du retour définitif renverse alors le sens de la maison. Et pour cela la situation côtière des villes de beaucoup d'émigrés enquêtes (Casablanca, Kénitra...) aide la vocation nouvelle, estivale, de la maison et lui trouve un sens en conformité avec la vie moderne que mènent ces jeunes en France.

La maison conçue pour le retour devient ainsi résidence secondaire :

« Donc, cette maison, elle va être faite, pour l'instant, pour qu'on y aille et être en vacances, être chez nous... Enfin on en discute, il dit [son père] que plus tard ce sera pour les enfants, pour les vacances... » (F. Kadri).

« On la ferme et puis on rentre, elle sert pour les vacances et c'est tout !... Quand je passe mes vacances là-bas, c'est super, que voulez-vous que je vous dise de plus ? C'est hyper-classe, je suis contente d'être là-bas ! Je vais tous les jours à la mer, déjà d'une ! de 10 h jusqu'à 5 h, c'est la mer, après je rentre chez moi, je douche les petits, je leur donne leur goûter et tout ! Après on sort, on prend un pot à la côte, je remmène les petits à la maison et puis moi je sors, avec mon frère ou toute seule... soit je vais à des soirées ou encore je vais prendre un pot avec des ami(e)s, on va discuter dehors ! » (F. Kassab.)

La maison de retour des parents n'est donc plus, pour leurs descendants, qu'une résidence secondaire. Mais plutôt que la déroute de la « grande maison » d'un retour annoncé et sans cesse retardé, cette résidence secondaire participe, dans la vision du jeune, de l'ascension sociale à laquelle il aspire vivement. Le regard comparatif que posent ces jeunes issus de l'émigration entre le pays d'origine de leurs parents et celui où ils sont venus très jeunes contribue à construire cette identification imparfaite aux classes moyennes :

« Moi, je voudrais travailler ici et dès que j'ai de l'argent de côté, je fais comme mes parents, j'achète une maison là-bas... Là-bas, c'est mieux qu'ici, les maisons ! C'est pas pareil : elles sont plus grandes, même il y a la plage, il fait chaud, la vie elle est pas chère, c'est bien là-bas ! Moi c'est ça. Je travaille ici et l'argent que j'ai, c'est pour acheter

la maison là-bas. Ça, c'est tout le monde qu'est comme ça. Ce serait une résidence secondaire ! » (O. Ouazzani.)

Ainsi, cette deuxième maison couronne un projet d'avenir qui, s'il reste problématique sur le plan professionnel, les distingue cependant à la fois des jeunes Marocains frappés par le « mal-développement » et des jeunes Français des populations captives de la cité HLM.

Car, excepté dans la famille, la réception de ceux qu'on a coutume d'appeler au Maroc les « (F)acanciers » (à cause de leur véhicule immatriculé en France) n'est pas toujours des plus chaleureuses : le ressentiment du démuné vis-à-vis du nanti se manifeste par ce que les jeunes émigrés désignent comme de la « jalousie » :

« Ben, jalousie, tout ça... "Ouais, vous faites ci, ici on fait pas ça !", et tout... alors qu'elles font pareil que nous, Elles nous disent de faire des choses au Maroc qui faut pas faire... (*elle se reprend*) de faire des choses qu'on fait en France... qu'il faut pas faire [au Maroc] parce qu'on les fait pas, alors que c'est rien de mal ce qu'on fait... Puis, nous, on ressent ça : que par la jalousie, qu'elles disent ça, c'est pas pour autre chose !... » (F. Kassab).

Ainsi l'image de l'émigré perçue au pays d'origine (et encore plus celle de sa descendance) le rapproche de la figure de l'étranger, et plus précisément de l'Occidental, ce symbole du progrès auquel on aspire. Mais cette figure constitue aussi un référent qui vous jette en plein visage ce que vous avez honte d'être. Envié, l'émigré porte en même temps le stigmate de la trahison, le reniement de son origine dans la mesure où il expose sans vergogne sa réussite et les valeurs qu'il a désormais adoptées :

« "Gros flambeurs, vous en pouvez plus !", c'est ça, hein franchement ?... On n'en peut plus, on se croit pas, je sais pas qui... "C'est pas parce que vous habitez en France !" Moi, je dis : c'est la jalousie qui fait parler, que voulez-vous que je vous dise ? C'est bête, parce que c'est pas notre faute à nous, on est né où nos parents sont, on choisit pas sa famille, hein ? » (F. Kassab.)

Cet écart dans la façon de se comporter sera encore renforcé par celui de la langue, marqueur essentiel de l'étrangeté. Ainsi la difficulté à parler la langue des parents constituera, nous l'avons vu, le premier indice qui va discriminer le jeune issu de l'immigration et vivant en France.

Chargeant encore le reniement qui les frappe dans le pays d'origine de leurs parents, vient alors s'ajouter en France le poids quotidien d'une exclusion qui, de l'économique au spatial, en passant par le culturel, les expose à l'expression la plus radicale des préjugés racistes :

« Quand tu croises la vieille dame, elle serre le sac comme ça, elle se méfie... Ça choque pour la dignité de la personne... Ça fait bizarre ! » (M. Tazi.)

La pesanteur historique, avec tout ce qu'elle peut faire ressurgir des relations conflictuelles entre l'Orient et l'Occident, des croisades à la fin tragique de la domination coloniale, réveille en permanence des réflexes de défense de part et d'autre. Les jeunes issus de l'émigration vivent assez mal l'illégitimité permanente qui les frappe, aussi bien dans le pays d'origine que dans le quartier du pays d'accueil où ils se trouvent relégués la plupart du temps.

Pourtant ils ne vivent jamais ces manifestations de rejet comme une déchéance, mais comme une injustice que leur dignité est susceptible de vaincre : leur horizon n'est

pas complètement bouché, au contraire, il ne semble jamais s'enfermer dans le quartier où ils résident en France et au contraire s'élargir dans un monde que l'expérience de l'émigration, du long voyage, de l'observation des contrastes entre pays développés et « mal développés », rend finalement assez familier.

Nantis au Maroc, démunis en France, ils perçoivent assez clairement ce qui les sépare de la situation dont sont partis leurs parents (auxquels ils ne veulent plus s'identifier, tant du point de vue du métier que du point de vue du genre de vie), du chemin qui leur reste à parcourir pour accéder aux promesses de progrès du monde développé.

Ce chapitre fait partie de l'ouvrage :

FAMILLES MAGHREBINES EN FRANCE, L'ÉPREUVE DE LA VILLE

(Ed. Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson)

Presses Universitaires de France, 1999

Collection « Le Sociologue » (Georges Balandier)

SOMMAIRE

Introduction

PREMIÈRE PARTIE

Nantes, entre deux cultures, habiter la ville et la maison

(par Daniel Pinson)

CHAPITRE I. — *Émigrer, reformer une famille*

Avant l'émigration, l'exode rural

De grandes familles en décroissance

CHAPITRE II. — *Dans le logement*

Occupations hybrides

Alimentation bigarrée

Corps en liberté

Chapitre III. — *En ville, en société*

Voisinages interethniques

Au-delà du quartier

Les fêtes, lieux de réunion communautaire

La fréquentation des lieux publics

Chapitre IV. — *Acculturation occidentale*

Langue, culture, identité

Une identité trouble

Les perspectives d'avenir des jeunes

Les projets résidentiels

Chapitre V. — *La maison d'un retour improbable : grande demeure ou résidence secondaire ?*

Nomadisme prolongé et sédentarisation inachevée

La maison de retour comme projet économique et familial

Le retour certitude, hésitation, renoncement

La mutation en résidence secondaire

DEUXIÈME PARTIE

Lyon

habiter dans l'urbain et le quotidien des Algériens propriétaires

(par Rabia Bekkar)

Chapitre VI — *Espaces et pratiques culinaires*

Génération, goûts et pratiques

Lieux et manières de table

La préparation du repas le nomadisme

Une messe culinaire

Chapitre VII — *Le positionnement des femmes*

Une certaine idée de la féminité

Territoires des femmes

Les espaces intermédiaires : jardin, terrasse, véranda
Pratiques d'entretien

CHAPITRE VIII. — *Sphère privée : aménager, reformuler les lieux*

Le salon et la salle à manger

L'espace des enfants

Les espaces des soins corporels

Chapitre LX. — *Sphère privée, sphère publique : oppositions et gradations*

Les régions basses

Les régions hautes

Chapitre X. — *Les lieux repères du quotidien*

La maison : un conservatoire culturel ?

Mise en scène de l'altérité et rapports de voisinage .

La maison, espace-temps de la secondarité ?

Les pratiques de sociabilité et les sorties dans l'espace public

Lieux d'authenticité

Chapitre XI. — *Entre ici et là-bas : établissement en France et projet de retour*

Les stratégies résidentielles

Projets de retour et mobilisations familiales

Chapitre XII. — *Deux figures singulières*

Leïla ou la nécessité de penser l'ubiquité sociale ...

Malika, ruptures objectives, condamnations subjectives et (mais) hybridités culturelles

TROISIÈME PARTIE

Grenoble

approche comparative en Dauphine : Marocains et Kabyles

(par Nadir Boumaza)

CHAPITRE XIII. — *Deux situations migratoires*

Le logement dans le projet migratoire

Les familles marocaines : une mutation en cours ...

Les familles kabyles : la migration pérennisée

Le sens des trajectoires, l'impact sur la société d'origine et la fixation aux lieux

Chapitre XIV. — *Organisation et pratique de l'habitat*

Différenciations

Le dualisme dehors/dedans des Marocains

Le logement des Kabyles : la frontière est ailleurs ..

Au-delà du logement, le quartier

Le rapport à la ville : une pratique très commerciale

Conclusion